

UNIVERSITE FERHAT ABBAS  
SETIF 1  
Faculté de médecine



جامعة فرحات عباس  
سétيف 1  
كلية الطب

## DEPARTEMENT DE MEDECINE

### LES DEMANDES DE TRANSFERT ACCEPTEES 2023/2024

Les demandes de transfert suivantes sont acceptées sous des réserves.

**1 – MAOUNI Ilyes** : inscrit en 3<sup>ème</sup> année 2023/2024 – Faculté de médecine de BEJAIA :

La demande de transfert à la faculté de médecine de Sétif est acceptée sous réserve de compléter le dossier par les documents suivants :

- Attestation de niveau B2 en langue française.
- Attestation de niveau B2 en langue anglaise.
- Attestation de secourisme de niveau 1.
- Attestation des soins infirmiers.

**2 – HAMDIA Hana** : inscrite en 2<sup>ème</sup> année 2023/2024 – Faculté de médecine de OUARGLA :

La demande de transfert à la faculté de médecine de Sétif est acceptée sous réserve de compléter le dossier par les documents suivants :

- Accord de la faculté d'origine.
- Attestation de niveau B2 en langue française.
- Attestation de niveau B2 en langue anglaise.
- Attestation de secourisme de niveau 1.
- Attestation des soins infirmiers.

**3 – KEMERCHOU Yousra** : inscrite en 3<sup>ème</sup> année 2023/2024 – Faculté de médecine de OUARGLA :

La demande de transfert à la faculté de médecine de Sétif est acceptée sous réserve de compléter le dossier par les documents suivants :

- Accord de la faculté d'origine.
- Attestation de niveau B2 en langue française.
- Attestation de niveau B2 en langue anglaise.
- Attestation de secourisme de niveau 1.
- Attestation des soins infirmiers.

**4 – AMROUNE Aya Karima** : inscrite en 3<sup>ème</sup> année 2023/2024 – Faculté de médecine de BEJAIA :

La demande de transfert à la faculté de médecine de Sétif est acceptée sous réserve de compléter le dossier par les documents suivants :

- Attestation de niveau B2 en langue française.
- Attestation de niveau B2 en langue anglaise.
- Attestation de secourisme de niveau 1.
- Attestation des soins infirmiers.

**5 – REZZAG BARA Rayene** : inscrite en 6<sup>ème</sup> année 2023/2024 – Faculté de médecine d'ANNABA :

La demande de transfert à la faculté de médecine de Sétif est acceptée sous réserve de compléter le dossier par les documents suivants :

- Attestation de niveau B2 en langue française.
- Attestation de niveau B2 en langue anglaise.
- Attestation de secourisme de niveau 1.
- Attestation des soins infirmiers.

**6 – LAMOUDI Amina** : inscrite en 4<sup>ème</sup> année 2023/2024 – Faculté de médecine de BATNA :

La demande de transfert à la faculté de médecine de Sétif est acceptée sous réserve de compléter le dossier par les documents suivants :

- Attestation de niveau B2 en langue française.
- Attestation de niveau B2 en langue anglaise.
- Attestation de secourisme de niveau 1.
- Attestation des soins infirmiers.

**7 – CHEGRA Feyrouz** : inscrite en 6<sup>ème</sup> année 2023/2024 – Faculté de médecine de TIZI OUZOU :

La demande de transfert à la faculté de médecine de Sétif est acceptée sous réserve de compléter le dossier par les documents suivants :

- Attestation de niveau B2 en langue française.
- Attestation de niveau B2 en langue anglaise.
- Attestation de secourisme de niveau 1.
- Attestation des soins infirmiers.

**Important :**

1 - L'avis favorable des étudiants des facultés du Sud (Bechar, Ouargla, et Laghouat) est sous réserve de l'accord de la faculté d'origine (Décision de la conférence nationale des Doyens des facultés de médecine).

2 - Les étudiants acceptés sont appelés à se présenter dans les meilleurs délais au niveau de la scolarité du département de médecine muni des documents manquants pour compléter leur dossier ainsi que de trois (03) copies de la fiche de transfert qui est disponible sur le site de l'université Ferhat Abbas – Sétif1.

**Département de médecine**